

Museon Arlaten		
Organisme	Objectif	Montant annuel de l'adhésion
Fédération des Ecomusées et des Musées de Société,	<p>La Fédération est un réseau d'établissements patrimoniaux innovants à but non lucratif, impliqués dans l'économie sociale et solidaire et le développement local.</p> <p>Le réseau fédère des structures plaçant l'homme et le territoire au centre de leurs projets et s'intéressant aux faits de société tels que l'évolution du monde rural, les cultures urbaines, la recomposition des territoires, le développement durable...</p> <p>Les missions de cette fédération sont :</p> <p>Animation du réseau d'établissements patrimoniaux Réflexions et formations sur leurs pratiques muséales Renforcement de la reconnaissance des écomusées et musées de société et de leur philosophie Veille documentaire sur les écomusées et musées de société et mise en échange.</p>	L'adhésion à l'association s'élève à 485 €.
Groupement d'Intérêt Scientifique : « Apparences, Corps et Sociétés » dit GIS-ACORSO	<p>Le groupement s'est constitué à l'issue d'échanges entre chercheurs et personnels scientifiques à la faveur de colloques, expositions et publications récentes en France et à l'Étranger.</p> <p>Ce réseau international place ainsi au cœur de son projet une réflexion sur la construction des identités individuelles et collectives. Il s'appuie sur l'histoire et l'anthropologie du vêtement, de la mode et des apparences dans les sociétés occidentales, de la Renaissance à nos jours.</p> <p>La Commission permanente du 22 octobre 2014 a approuvé le principe d'adhésion du Département (Museon Arlaten).</p>	L'adhésion à l'association s'élève 250 €.
Pôle Industries Culturelles et Patrimoines	<p>Le Pôle Industries Culturelles & Patrimoines a été créé en 2007 à Arles. Il a obtenu le label régional PRIDES (Pôle Régional d'Innovation et de Développement Économique Solidaire) de 2007 à 2013 et est lauréat de la sélection nationale groupe d'entreprises 2010-2013. C'est une structure fédératrice pour les acteurs</p>	L'adhésion annuelle à l'association s'élève 396€.

économiques et universitaires des filières culture et patrimoine. Elle anime des groupes de réflexion et expérimente des méthodes de travail collaboratives.

Le PICP a engendré des liens fondamentaux pour le Museon Arlaten en le rapprochant :

- d'institutions du patrimoine (parcs naturels, Fondation Luma...),
- des universités et de centres de recherches (Aix-Marseille-Université, Université d'Avignon, Ecole Nationale Supérieure de la Photographie),
- des organismes de tourisme,
- des acteurs numériques publics et privés,
- de lieux de diffusion (Babel Med, Poulpe Connexion)

En participant à des évènements tels que le SIPPA (Salon du Patrimoine), l'OBS/IN (Observatoire de l'image numérique) et le FIC (Forum de l'innovation culturelle), le PICP valorise et diffuse les actions et réalisations du Museon Arlaten et du Département.

Sa vocation régionale est facilitatrice dans les liens du Museon Arlaten avec la Région PACA, les réseaux tels que les écoles d'art, Poulpe Connexion, Primi, French Tech Culture.

Cet organisme a particulièrement œuvré pour :

- le portage de projets complexes menés par le Museon Arlaten tels que Vol sans effraction (2013) et Museomix (2014) ;
- la fédération de réseaux d'intérêt comme Sudmix (2015-2016-2017) ;

Le PICP est un lieu ressource pour la rencontre de partenaires financiers potentiels à l'échelle du territoire, dans une démarche de recherche de mécénats calibrés et ciblés.

Il fait bénéficier gratuitement aux musées départementaux, des outils de veille et des moyens matériels et humains pour la mise en œuvre de leurs

	<p>actions. Enfin, il met à la disposition du Museon Arlaten des salles et du matériel logistique pour le soutenir dans ses actions hors les murs.</p>	
ICOM International Council of Museums	<p>L'ICOM -Le Conseil International des Musées- est une organisation internationale non gouvernementale composée de 169 comités nationaux et internationaux, plus de 20 000 musées et 35 000 professionnels. Il est au service de la société et de son développement et s'engage à garantir la préservation, la conservation et la transmission des biens culturels.</p> <p>L'ICOM définit des normes et standards utiles aux musées à la fois pour leur conception et pour la gestion et l'organisation des collections. Le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées fait référence dans la communauté muséale mondiale et fixe les normes minimales de pratiques et de performances professionnelles pour les musées et leur personnel.</p> <p>L'intérêt d'adhérer à l'ICOM pour le Museon Arlaten et le Musée départemental Arles Antique est d'être inscrit dans un réseau professionnel composé de personnes pouvant apporter une aide dans tous les domaines de nos métiers.</p> <p>L'ICOM</p> <ul style="list-style-type: none"> - permet d'être informé, et donne accès à des formations, sur les recherches en cours et les évolutions de la conservation et la restauration des biens culturels. - organise des réunions, conférences, colloques, tables rondes et publications (Nouvelles de l'ICOM, le magazine des professionnels des musées) sur la conservation des biens culturels et est une aide essentielle sur le trafic d'œuvres. 	<p>L'adhésion annuelle du Museon Arlaten en tant que membre institutionnel ACTIF IV sera de 740 € pour l'année 2021.</p>
TOTAL Museon Arlaten		1 871 €

Organisme	Montant annuel de l'adhésion 2021
FEMS	L'adhésion annuelle s'élève à 485€.
GIS ACORSO	L'adhésion annuelle s'élève à 250 €
Pôle Industries Culturelles et Patrimoines	L'adhésion annuelle s'élève à 396€.
ICOM	L'adhésion annuelle s'élève à 740€.
TOTAL MUSEON ARLATEN : 1 871 €	